


Pièces à fournir pour l'inscription administrative En DUT Formation Initiale ~ 1^{ère} inscription à l'IUT d'Evry Val d'Essonne ~

Nous vous rappelons que le rendez-vous pris sur postbac pour votre inscription administrative est impératif.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par toute personne munie de sa pièce d'identité et d'une procuration de votre part (voir modèle au verso).

Cette procédure n'est pas autorisée pour les candidats de nationalité étrangère qui doivent obligatoirement être présents sur le territoire français au moment de l'inscription définitive.

- Copie Certificat Contribution Vie Étudiante (CVEC) www.messervices.etudiant.gouv.fr
 - Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom et prénom de l'étudiant pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
 - Original + photocopie du relevé de note du BAC
→ Pour les diplômés étrangers : traduction par un traducteur assermenté, soit auprès de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris (liste des traducteurs sur le site www.ceticap.com).
 - INE ou BEA obligatoire pour l'inscription (n° identifiant national) voir p.2 de la notice explicative.
 - Original + photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
 - 1 photo d'identité : photo récente, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm, à agraffer sur la fiche d'inscription à l'emplacement prévu + 1 photo supplémentaire si inscription par un tiers (voir procuration au verso).
 - Certificat médical pour les filières : **GEII - GMP - GTE - SGM**, mentionnant la capacité à travailler sur machines dangereuses.
 - Attestation vitale ou justificatif CPAM, mentionnant VOTRE NUMERO d'immatriculation personnel.
 - Etudiants de nationalité française âgés de moins de 25 ans : photocopie attestation ou récépissé de recensement à la Journée défense et citoyenneté ou copie du certificat de participation à la JDC.
Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.
Les étudiants ayant égaré leur attestation de recensement, doivent la réclamer auprès de leur mairie ou via Internet à l'adresse web suivante :
<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-bureaux-et-centre-du-service-national>
 - Etudiants de nationalité étrangère : original + copie du Passeport et du titre de séjour en cours de validité à la date de l'inscription.
 - Etudiants mineurs : lettre des parents autorisant l'inscription → Document au verso à compléter et à remettre avec votre dossier.
 - Inscription par un tiers : procuration signée par l'étudiant + pièce identité du mandaté → Document au verso à compléter et à remettre avec votre dossier.
-  L'inscription par un tiers ou procuration est impossible pour les étudiants de nationalité étrangère.
- Etudiants dont le dernier établissement fréquenté est un IUT : autorisation de transfert «départ» + relevé de notes précisant la Décision de jury.

- **Etudiants boursiers** : photocopie recto-verso de la **notification d'attribution conditionnelle** de bourse (année universitaire d'inscription) du CROUS ou du Gouvernement français.

- **Frais d'inscription : un moyen de paiement.**

Montant communiqué par le Ministère fin juin de l'année universitaire en cours.

Inscription au diplôme :	170,00 €	Obligatoire pour tous les étudiants non boursiers.
--------------------------	-----------------	--

→ Par chèque Bancaire ou Postale à l'ordre l'Agent Comptable de L'UEVE

→ Par Carte Bancaire

→ **Aucun paiement en espèces ne sera accepté**



Une inscription ne peut pas être effectuée sans le règlement des frais d'inscription.

AUTORISATION DES PARENTS (ou tuteur)

Votre dossier doit être renseigné, accompagné des pièces indiquées ci-dessus et d'un moyen de paiement (ne pas oublier la 2^{ème} photo).

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle

Lien de parenté avec le candidat : Père - Mère - Tuteur

Autorise M., Mme, Melle (nom et prénom du candidat).....

à effectuer son inscription définitive à l'IUT d'Evry Val d'Essonne pour le DUT

.....

Le

Signature

INSCRIPTION PAR UN TIERS - PROCURATION

Votre dossier doit être renseigné, accompagné des pièces indiquées ci-dessus et d'un moyen de paiement (ne pas oublier la 2^{ème} photo).

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle

Candidat au département (DUT).....

Donne procuration à M., Mme, Mlle

Pour effectuer mon inscription définitive à l'IUT d'Evry Val d'Essonne en mon nom et place.

Le

Signature